

CAP GARDIEN D'IMMEUBLE

Contact(s) : **Contact :** DELAGE Renaud (09.81.37.97.01), ifcgcarrieres@orange.fr

Sites: 13 Avenue Jean Jaurès 33150 CENON

Modalités d'entrée : Tests et entretien individuel

Objectifs de la session de formation :

- + Acquérir les connaissances et savoirs associés de base du métier de gardien d'immeuble
- + Obtenir l'habilitation électrique BS et le SST
- + Obtenir le CAP Gardien d'immeuble

Public visé pour la session : Demandeurs d'emploi ayant validé leur projet professionnel pour devenir gardien d'immeuble et ayant conscience des contraintes du métier

Parcours : 1200 heures dont 815 heures en centre et 385 heures en entreprise

Alternance : 3 périodes de stage en cours de formation

Conditions d'accès :

Réglementaires : aucune réglementation pour accéder à cette formation

Publics : tout public

Pré-requis pédagogiques :

- + Bonne maîtrise des savoirs de base (lire, écrire, compter)
- + Projet professionnel validé par une expérience professionnelle dans le domaine ou par des évaluations en milieu de travail

Equipements et/ou tenue nécessaires, frais éventuels : Chaussures de sécurité, tenue de travail adaptée

Autres critères ou modalités de sélection : Questionnaire sur les savoirs de base et sur le projet professionnel, entretien oral avec le responsable de l'action

Métiers préparés : Employés d'immeuble, Gardiens d'immeuble

Programme pédagogique :

- ✚ MODULE 1 : SAVOIRS DE BASE DE L'EXERCICE DU METIER DE GARDIEN D'IMMEUBLE
- ✚ MODULE 2 : CONNAISSANCES TECHNOLOGIQUES DE LA PROPETE ET INITIATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE
- ✚ MODULE 3 : HYGIENE ET SECURITE
- ✚ MODULE 4 : HABILITATION ELECTRIQUE H0B0
- ✚ MODULE 5 : SST, CERTIFICAT SAUVETEUR SECOURISTE AU TRAVAIL
- ✚ MODULE 6 : FRANCAIS
- ✚ MODULE 7 : MATHEMATIQUES ET SCIENCES PHYSIQUES
- ✚ MODULE 8 : ECONOMIE GESTION
- ✚ MODULE 9 : TECHNIQUES PROFESSIONNELLES DU METIER
- ✚ MODULE 10 : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Modalités pédagogiques :

Formation modulaire en face en face alternant exposés, ateliers, mises en situation pratique, évaluations.

Formation alternant une période de cinq semaines en centre, suivi d'un stage pratique de trois semaines puis d'une période en centre de trois semaines.

Rythme hebdo / Horaires : 35 hebdomadaire en centre et en entreprise

Horaires du Centre : 9h00-12h30 et 13h30-17h00.

Services proposés par l'OF ou disponibles à proximité :

Restauration rapide proposée à proximité du centre de formation, tous commerces et services à proximité à pied

Accessibilité : ligne A du tramway, arrêt Jean Jaurès au pied du centre de formation

Financement de la Formation :

A étudier selon la situation des candidats

Rémunération :

Rémunération par Pôle emploi : ARE ou Rémunération par l'ASP selon le statut des candidats